



Paris, le 17 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Protection de la santé contre les perturbateurs endocriniens :
« La France se battra pour aller plus loin encore » (Marisol Touraine)**

La Commission européenne a pour la première fois proposé une définition des perturbateurs endocriniens. Tout en se félicitant de cette avancée, Marisol Touraine estime qu'il faut aller plus loin, et s'aligner sur la définition plus protectrice pour la santé de l'organisation mondiale de la santé (OMS). Cette position a été exprimée ce matin au nom de la France au Conseil des Ministres de la Santé de l'Union européenne.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, se félicite que la Commission européenne ait présenté ce jour, lors du Conseil des ministres de la Santé de l'Union européenne, une définition des perturbateurs endocriniens, substances chimiques présentes dans de nombreux produits de consommation courante, pouvant avoir des effets indésirables sur la santé (anomalies du développement de certains organes ou de la fertilité, abaissement de l'âge de la puberté, survenue des cancers du sein, de la prostate).

La ministre estime néanmoins que cette avancée est insuffisamment protectrice pour la santé. La France juge qu'il faut aller aussi loin que la définition de l'OMS, pour que des mesures de protection pour la santé puissent être prises dès lors qu'un produit présente des risques potentiels. Cette position a été exprimée au Conseil des Ministres de la Santé de l'Union européenne ce matin.

La France est en pointe pour ce qui concerne les actions visant à prévenir les risques et limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens, en particulier celle des populations sensibles, femmes enceintes et jeunes enfants. Ainsi par exemple, dès 2012, Marisol Touraine a l'interdiction de Bisphénol A dans les contenants alimentaires. De même, dans la loi de modernisation de notre système de santé, en avance sur les décisions réglementaires de l'Union européenne, l'interdiction du bisphénol A a été étendue aux jouets pour enfants. Si la proposition de la commission européenne était adoptée en l'état, ces interdictions pourraient être remises en cause.

« L'Europe est dans un moment de prise de conscience forte et collective de l'impact de l'environnement sur la santé. Il faut transformer l'essai. La France se battra pour une Europe protectrice de la santé de tous ses citoyens et pour aller plus loin encore », a déclaré Marisol Touraine.

Contact presse : Cabinet de Marisol TOURAINE : cab-ass-presse@sante.gouv.fr - 01 40 56 60 65